

DEUXIÈME PARTIE

DOCUMENTS

I

TRAITÉ D'ORGANUM.

Ce traité, l'un des plus intéressants pour l'étude de l'harmonie diaphonique, a été trouvé par MM. Danjou et Morelot dans la bibliothèque ambrosienne de Milan, à la suite du Ms. 17, de la fin du XI^e siècle ou du commencement du XII^e, contenant les ouvrages de Gui d'Arezzo. On voit dans le prologue que l'auteur a vécu peu de temps après le moine de Pompose; car il ne parle d'aucun autre didacticien. Il donne comme sienne et comme nouvelle la doctrine harmonique qu'il professe dans son ouvrage. Il résulte en effet de son examen qu'elle diffère assez notablement de celle de Gui d'Arezzo et que là se trouve véritablement le système harmonique intermédiaire entre celui du célèbre camaldule et le déchant tel qu'il est enseigné dans les deux documents suivants. Ce traité ouvre donc parfaitement la série de nos documents sur l'histoire de l'harmonie. Il est précédé de trois pièces d'organum, qui ne semblent pas faire corps avec l'ouvrage, mais dont la contexture indique qu'elles sont du même auteur. La première est un fragment de "kyrie" paraphrasé, appelé trope par quelques auteurs¹ et dont la mélodie est celle du kyrie de la messe double, tel qu'on le chante encore aujourd'hui. Bien que la mélodie de la seconde pièce soit surmontée de trois parties organales, il ne faudrait pas en conclure que c'est une pièce à quatre voix; ces trois parties forment trois organum différents, destinés à être exécutés chacun séparément. Ces deux pièces et celle qui vient après résument en quelque sorte toute la

(1) DOM GUÉBANGER, *Institutions liturgiques*, t. I, p. 260 et 278.

doctrine de l'auteur. En terminant cette note, nous sentons le besoin d'invoquer l'indulgence de nos lecteurs en faveur de la traduction de ce document; on verra d'ailleurs que son latin, qui est loin d'être du latin de Virgile, ne brille pas par la clarté. Il a fallu en plus d'un endroit consulter plutôt l'esprit que la lettre; et nous n'avons pas la prétention d'avoir toujours réussi à rendre la pensée souvent obscure de l'auteur. Nous ajouterons seulement que, telle qu'elle est, nous la donnons comme le résultat d'un travail patient et consciencieux. En parlant de ce traité, à la page 32, nous avons dit que nous en devions la communication à MM. Danjou et Morelot. Nous leur renouvelons ici nos remerciements.

I

<i>a e g e c e d c a</i>	
<i>a a G a c ♯ a G a</i> Cun-cti po-tens ge-ni-tor De-us	
<i>a d f g e e c a d</i> <i>a G F D E E G a D</i> om-ni cre-a-tor e-----	
<i>c d a d c a c F</i> <i>F D a a G a G F</i> -ley-son Christe Dei splendor	
<i>G c a c G a ♯ d</i> <i>G G a F G a E D</i> vir-tus pa-tri-que so-phi--a	

<p>G c e c d d a c d a</p> <p>E G F E F D D a G a a</p> <p>e - - - - - leyson Am-borum sacrum</p>	
<p>c e g d e g a</p> <p>c G a c c a</p> <p>spi - ra - men nexus a - mor - que</p>	
<p>e e d c e c a</p> <p>a a G F E G a</p> <p>e - - - - - ley - son</p>	

II

<p>D E F D D a G c</p> <p>D a F D d a G C</p> <p>D A C D a G a c</p> <p>Be - - - - - ne - - - - - di - ca - mus</p>	
---	--

<p><i>d</i> <i>c</i> <i>a</i> F D <i>c</i> <i>d</i> G</p>	
<p><i>a</i> F <i>a</i> F D <i>c</i> <i>g</i> <i>d</i></p>	
<p><i>a</i> <i>c</i> <i>d</i> <i>f</i> <i>d</i> F C D</p>	
<p>D F D C D F C D</p> <p>Do-----</p>	<p>Do-----</p>
<p><i>a</i> <i>c</i> <i>a</i> <i>c</i> <i>d</i></p>	
<p><i>a</i> G <i>a</i> <i>c</i> <i>d</i></p>	
<p>A C A C D</p>	
<p>E C D F D</p> <p>-----</p>	<p>-----</p>
<p>F D C D C E G <i>a</i></p>	
<p><i>c</i> <i>a</i> <i>c</i> <i>d</i> F <i>a</i> G <i>a</i></p>	
<p>F <i>a</i> G D F E C A</p> <p>-----</p>	<p>-----</p>

<p>F a G c a F a F D</p> <p>G D a c a F a F D</p> <p>C D D C D F E C D</p> <p>----- mi - - - no.</p>	<p>----- mi - - - no.</p>
--	---------------------------

III

<p>D E G A C F C D</p> <p>D a G a F G F D</p> <p>Hoc sit vo-----bis</p> <p>a c a F G a F D</p> <p>D C D F C A C D</p> <p>i-----ter.</p>	<p>Hoc sit vo - - - bis</p> <p>i - - - ter.</p>
---	---

AD ORGANUM FACIENDUM.

TRAITÉ D'ORGANUM.

PROLOGUS.

PROLOGUE.

1. Cum obscuritas diaphoniæ multis et per plurimum tardis ingenio difficultatem præstet; et ea quæ dicta sunt a Pythagora et subsequente Boetio maxime sunt plicata, unde plus invisæ; tum quia quæ dicta sunt a Guidone exemplis dijudicantur vilia, quapropter parum sunt diligenda, et ideo difficilior memoriam tradenda; nos, intuentes

1. Comme la science obscure de la diaphonie présente des difficultés à beaucoup d'intelligences, surtout à celles qui sont tardives; comme aussi les traités de Pythagore et de son successeur Boèce sur cette matière sont fort embrouillés, conséquemment peu lus; que, d'un autre côté, les exemples donnés par Gui sont regardés comme choses trop communes pour être at-

ipsam naturam, quinque addimus modos organizandi. Et ita duos statuimus in prima voce, tertium a mediis, quartum non tantum a prima vel a media, sed ab utraque, quintum discretionem ultimarum vocum, videlicet augendo vel auferendo. Cum autem plura sint organa in uno cantu qui sex habebit voces, non quinque sunt superflua.

trayantes et facilement livrées à la mémoire ; nous, guidés par la nature même, ajoutons cinq manières d'organiser. Nous en établissons deux sur la première note ; la troisième concerne les notes du milieu ; la quatrième ne dépend pas seulement de la première note ou des notes médiales, mais de ces deux espèces de notes en même temps ; la cinquième est relative aux notes finales, dont le nombre peut, à volonté, être augmenté ou diminué. Comme il y a plusieurs organum dans un seul chant de six notes, ces cinq modes ne sont pas superflus¹.

QUID SIT ORGANUM VEL QUALITER
DEBEAT FIERI.

2. Organum est vox sequens præcedentem sub celeritate diapente et diatessaron ; quarum videlicet præcedentis et subsequentis fit copula aliqua decenti consonantia.

(1) Dans le système de l'auteur, la première note organale et la dernière ont un intervalle harmonique déterminé ; l'avant-dernière n'était pas subordonnée à la quinte ou à la quarte ; les notes intermédiaires seules étaient astreintes aux intervalles d'octaves, quintes et quartes. Quand une phrase mélodique n'était composée que de quatre notes, la seconde seule était considérée comme note organale ; elle ne pouvait être qu'à la quinte ou à la quarte, quelquefois à l'octave, lorsque la première était à la quinte ou à la quarte. Mais lorsqu'il y avait deux ou un plus grand nombre de notes intermédiaires, au lieu d'être toutes à la quinte ou à la quarte, l'auteur enseigne plus loin qu'on pouvait y entremêler l'octave et l'unisson : c'est pourquoi il dit ici que les cinq modes dont

DE L'ORGANUM OU DE LA MANIÈRE
DE LE PRATIQUER.

2. L'organum est une voix qui accompagne rapidement, à la quinte et à la quarte, une autre voix qui la précède², de manière que l'assemblage de l'une et de l'autre produise une consonnance convenable.

il va donner les règles ne sont pas superflus.

(2) Par voix précédente il faut entendre le chant ou la mélodie, *cantus prius factus*, et par voix subséquente la partie organale ou d'accompagnement harmonique. Cet erme *vox præcedens* est venu peut-être de ce que, lors de l'exécution de cette harmonie, la note du chant devait être entonnée, non simultanément avec la note organale, mais avant elle. Ce n'est que lorsque la note du chant était bien posée par la voix du directeur ou d'un chanteur sûr, que l'on entonnait la note organale. Il existe à ce sujet un curieux passage dans le traité d'Élie Salomon, *GERB., Script.*, t. III, p. 57. On y trouve l'indication des soins minutieux que l'on prenait pour arriver à une bonne exécution de l'organum. Ce pas-

3. Diaphonia vocum disjunctio sonat quam nos organum vocamus, cum disjunctæ ab invicem voces concorditer dissonant et dissonanter concordant. Qua organisatores ita utuntur quatenus diapente vel diatessaron discurrunt : ut A ad D. Ubi, si organum per acutum *a* duplices resonabit, A ad D diatessaron, ad acutum *a* diapason; D ad utrumque A et *a* diatessaron et diapente; *a* ad graviores diapente et diapason.

4. Sciendum est enim organales voces affinitatem habere cum præcedentibus; et quia hæ tres species affinitatem habentes tanta se ad organici societatem suavitate permiscunt, quemadmodum superius vocum similitudines fecisse monstratæ sunt, symphonici aptæ vocum copulationes dicuntur, cum symphonia et de omni cantu dicatur¹.

5. Cum autem affinitas vocum jam satis patefacta sit, per diatessaron et

3. Diaphonie signifie disjonction des sons; on l'appelle organum lorsque, disjointes entre elles, les voix sonnent différemment en s'accordant ou s'accordent en sonnant différemment. Les organisateurs s'en servent quand ils accompagnent une mélodie par la quinte ou la quarte : comme LA avec RÉ². Que si l'organum se double à l'octave supérieure par *la*, LA sonnera la quarte avec RÉ et l'octave avec *la*; RÉ, par rapport à l'un et à l'autre LA *la*, fera la quarte et la quinte; et *la*, par rapport aux deux notes inférieures, fera la quinte et l'octave.

4. Or, il faut savoir que les voix organales ont de l'affinité avec le chant; et, parce que ces trois consonnances s'associent avec une si grande douceur dans l'organum qu'elles produisent des sons semblables, ainsi qu'on l'a vu plus haut, cet heureux assemblage de sons se nomme symphonie, quoique ce mot s'applique à tout autre chant.

5. Maintenant que l'affinité des sons résultant de la quinte, de la quarte et de

sage a plus d'un rapport avec la doctrine harmonique de ce document; et quand on remarquera que le traité d'Élie Salomon provient, comme celui-ci, de la bibliothèque ambrosienne, il y a peut-être lieu de penser que c'est là le mode d'exécution du chant organique en usage dans l'église de Milan aux XI^e et XII^e siècles.

(1) Ces paragraphes 3 et 4, sauf quelques variantes, sont empruntés au chapitre XVIII du Micrologue de Gui d'Arezzo. — GERB., *Script.*, t. II, p. 21.

(2) Pour l'intelligence de ce document, il faut remarquer que l'auteur, qui adopte l'échelle tonale de Gui d'Arezzo, désigne les notes tantôt par les noms de *la, si, ut, ré, mi, fa, sol*, tantôt par première, seconde, troisième, quatrième, cinquième, sixième, septième, huitième, neuvième, dixième, onzième, douzième, etc. Quant à nous, nous avons conservé dans notre traduction les dénominations en usage, en mettant en petites capitales les notes de l'octave inférieure et en italiques les notes de l'octave qui vient après.

per diapente et per diapason, natura eorum persequenda est.

6. Prima vox organi aut manebit conjuncta cum præcedenti per diapason vel in eadem, aut disjuncta (per) diapente et diatessaron; mediæ vero voces diapente et diatessaron discurrunt.

7. Cum autem cantus præstolatur organum, copulatio fit quolibet modo; et ita, cum quatuor voces tantum subsequentes sint, una organalis dicitur; nam prima quandoque jungitur, secunda semper disjungitur; tertia intuens præstolantem, ut habilem copulam tribuat quartæ voci cum qualibet consonantia.

8. Cum tres vero voces perspiciuntur, ibi est tantum inceptio et copulatio; duabus autem, sola conjunctio. Nam differentia primæ et mediæ et ultimæ vocis ideo præponitur ut, cum ad tractatum perveniremus, ad dandas consonantias earum non conturbet nos ignorantia earum. Sed ut cuncta facilius colliquescant, paulo altius ordinandum est, videlicet a primo modo, et a secundo et a cæteris.

9. Primus modus organizandi est quando prima vox copulatur cum præcedenti.

l'octave est assez expliquée, nous allons continuer d'en exposer la nature.

6. La première note de l'organum ou restera conjointe avec le chant par l'octave ou l'unisson, ou bien elle en sera disjointe par la quinte et la quarte; les notes intermédiaires courent sur la quinte et la quarte.

7. Comme le chant appelle l'organum, la jonction s'effectue d'une manière quelconque; ainsi, lorsque quatre notes se suivent, une seule est dite organale; car la première est quelquefois à l'unisson ou à l'octave, la seconde est toujours à la quinte ou à la quarte; la troisième considère le chant, pour amener, avec une consonnance quelconque, un repos convenable sur la quatrième note.

8. Lorsqu'il y a trois notes, on ne doit considérer que la première et la dernière; lorsqu'il n'y en a que deux, une seule appelle la conjonction. La distinction de première, de médière et de dernière note est établie ici afin que, arrivé à notre traité, nous ne soyons pas arrêté par notre ignorance, dans l'emploi de leurs consonnances. Mais, afin que tout soit plus facilement compris, il faut reprendre d'un peu plus haut et parler du premier mode, du second et des autres.

9. Le premier mode d'organum a lieu lorsque la première note est conjointe avec le chant¹.

(1) C'est à-dire lorsque l'organum est à l'unisson ou à l'octave du chant.

10. Secundus fit per disjunctionem ipsius vocis; nam differentia est conjunctio respectu disjunctionis.

11. Tertius modus sumitur a mediis vocibus quæ mutantur per diatessaron, si sunt in diapente et e converso.

12. Quartus fit a diverso principio, vel a diverso medio, non tantum ab uno, sed ab utroque.

13. Quintus per multiplicationem oppositarum vocum, augendo vel auferendo.

Quod autem dictum est verbis, ostendemus exemplis :

EX. IV.

c a b G F e c d c a b G

C D F D F E F G F E F G
Alle - - - - - lu - - - - - ia

Quando prima vox copulatur cum præcedenti per disjunctionem ipsius vocis, ut :

EX. V.

F a c G F a F C D E C C
Alle - - - - - lu - - - - - ia

EX. VI.

F d c G b a c d c a b G
Alle - - - - - lu - - - - - ia - -

10. Le deuxième se pratique par la disjonction de ces deux notes¹; car la différence entre ces deux modes réside dans la conjonction et la disjonction.

11. Le troisième mode règle les notes intermédiaires qui font tantôt la quinte, tantôt la quarte.

12. Le quatrième consiste à donner au commencement et au milieu des intervalles différents dans l'un et dans l'autre à la fois.

13. Le cinquième résulte de l'augmentation ou de la diminution des dernières notes.

Voici des exemples à l'appui de nos paroles :

EX. IV.

Musical notation for Example IV, showing a two-staff organum with mensural notation and lyrics "Alle - - - - - lu - - - - - ia". The notation consists of two staves, each with a clef and a series of notes connected by a brace.

Quand la première note s'unit au chant par disjonction, comme :

EX. V.

Musical notation for Example V, showing a single staff organum with mensural notation and lyrics "Alle - - - - - lu - - - - - ia". The notation consists of a single staff with a clef and a series of notes connected by a brace.

EX. VI.

Musical notation for Example VI, showing a single staff organum with mensural notation and lyrics "Alle - - - - - lu - - - - - ia". The notation consists of a single staff with a clef and a series of notes connected by a brace.

(1) C'est-à-dire lorsqu'elles sont à la quinte ou à l'octave.

EX. VII.

*c a c d b a c d c G F D C D E*¹
 Alle - - - - lu - - - - - ia

EX. VIII.

a c d a c d F c G a c |
 Jus - - - - tus

c G E C D E C A |
 ut - - - pal - - - ma - - - - -

c a G a c G E G F a c d |
 flo - - - - re - - - - - bit

a c G a c a b a c d e | $\frac{3}{4}$ *c*
 et - - - si cut ce - - - - -

a G D E G a F a c $\frac{3}{4}$ *a c d* |
 - - - - -

d e c d a c G E G a c a c d.
 - - - - - drus.

14. Significatum organi aliud naturale, aliud remotum a natura. Naturale est illud cui vicissim duo immediata contingit eidem esse et non esse sub organo, videlicet diapente et diatessaron: veluti homini cui vicissim contingit eidem esse et non esse duo immediata sub animali: videlicet sanum et ægrum. Remotum a natura est cui nullum alterum contingit esse, utpote instar veri animalis et mortuus homo, quibus non contingit esse sa-

(1) Ces trois derniers exemples sont la partie organale du chant ou du thème du premier exemple.

EX. VII.

Alle - - - - lu - - - - - ia
 EX. VIII².

Jus - - - - tus

ut pal - - - ma

flo - - - - re - - - - - bit

et sicut ce - - - - -

- - - - -

- - - - - drus.

14. L'effet d'un organum est ou naturel ou éloigné de la nature. L'organum naturel est celui qui subit tour à tour et immédiatement deux intervalles différents, savoir la quinte et la quarte, de même que l'homme qui éprouve, comme animal, tour à tour et immédiatement la santé et la maladie. L'organum éloigné de la nature est celui auquel il n'arrive aucun changement, comme un véritable animal ou un homme mort, dont l'ani-

(2) On ne sait pas bien à quelle règle s'applique cet exemple, qui n'a pas de partie organale.

num neque ægrum sub animali. Quapropter tale organum non est organum; oppositio autem est in adjecto. Nam quotiescunque aliquid non supponitur alicui duorum immediatorum, nec illi supponitur cui sunt immediata. Sed tale organum nulli supponitur; ergo non est organum nisi per simile, quemadmodum instar veri animalis est homo pictura et cadavere¹.

15. Cum autem diapente et diatessaron organizamus,
Succincte et egregie curramus,

Donec cum dulcedine ad copulam perveniamus;
Et eorum diligentiam confestim videamus.

Præstolatim colloquendo amicas duas jungamus;
Nam tantæ affinitatis sunt, tantæque amicitiae!

Prima conducit alteram causa benevolentiae;
Dat ei diatessaron et vicissim diapente,

Unaque in diapason vel eadem sunt repente.

16. Primus modus et secundus currit quarta vocula;

(1) Ce que l'auteur appelle organum naturel est l'organum qu'il enseigne et que nous avons désigné plus haut sous le nom d'organum à mouvements et intervalles mélangés. L'organum opposé à la nature est l'organum à intervalles et à

malité n'éprouve ni la santé, ni la maladie. Par conséquent un tel organum n'est pas un organum; c'est une addition superflue. Car chaque fois qu'une chose n'est pas subordonnée à une autre, disposée à recevoir un changement immédiat et alternatif, elle ne l'est pas à ce qui en forme l'origine. Or un tel organum ne se trouve pas dans ces conditions; donc ce n'est pas un organum, si ce n'est par similitude, comme un vrai animal ressemble à un homme peint ou mort.

15. Lors donc que nous organisons à la quinte et à la quarte,
Courons sur la mélodie de façon succincte et délicate,

Tant que nous la rejoignons avec douceur;

Et voyons d'un coup d'œil leur emploi.

Faisons parler ensemble deux amies qui s'attendent et s'unissent,
Tant il y a entre elles d'affinité et d'amitié!

La première conduit l'autre par bienveillance,

Elle lui donne tour à tour la quarte et la quinte,

Jusqu'à ce qu'elles se trouvent à l'octave ou à l'unisson.

16. Le premier mode² et le second circulent sur RÉ,

mouvements semblables. Sa comparaison fort peu claire se réduit donc à démontrer que ce dernier organum, qui n'est que la répétition du chant à un autre intervalle, n'est pas naturel.

(2) Il s'agit ici du premier ton du plain-chant.

Quapropter sunt organales octava et septima.	Les notes organales sont <i>la</i> et <i>SOL</i> .
Quod si cantus elevatur primi toni vocula,	Que si le chant s'élève au-dessus de la note du premier ton,
Erit copula deorsum prima voce vel gamma.	L'organum descendra au <i>LA</i> ou au <i>SOL</i> (sous-grave).
Inde prima sequens quartam affinis indicium,	Ainsi <i>LA</i> accompagne <i>RE</i> en signe d'affinité,
Et secunda vocat quintam. Ipsum semitonium	Et si appelle <i>MI</i> . L'intervalle qui se
Quod super eas moratur illud breve spatium.	Trouve immédiatement au-dessus de ces deux notes est le demi-ton.
« Tertia conducat sextam neque mutat calculum ¹ . »	Qu' <i>UT</i> accompagne <i>FA</i> sans changer la série.
Sub illis duabus manet ipsum semitonium.	Sous ces deux notes se trouve le même demi-ton.
« Causa septimæ a gamma fac unius medium, »	A cause de la distance du <i>SOL</i> au <i>SOL</i> (sous-grave), prenez le son médiaire <i>RE</i> ,
Sumit quartam deponendo, sic ostendit organum ;	En descendant d'une quarte, et l'organum sera formé ;
« Nam a prima sic octava locum tenet proprium. »	Car <i>la</i> occupe une place particulière.
Organalis erit quarta et quinta per circulum ;	Les notes organales, la quarte et la quinte, prises dans le cercle,
Inter primam et octavam resonant per organum.	Résonnent en organum entre <i>LA</i> et <i>la</i> .
« Namque omnis cantilena, quæ his non efficitur, »	Car toute harmonie qui n'est pas disposée de la sorte
Tunc sine ductore nusquam, ut cæcus, progreditur.	Ressemble à un aveugle sans guide qui n'avance nulle part.
17. « Flagito te, prudens cantor, has perfecte discere ; »	17. Je vous en prie, chantre prudent, étudiez bien ces règles,
Omnis quia fere cantus ibi possit psallere,	Car elles servent à exécuter presque tous les chants ;

(1) Ce vers guillemeté, et les suivants munis du même signe, sont tirés presque textuellement

du *Prologue en vers* de Gui d'Arezzo.—GERBERT, *Script.*, t. II, p. 25 et suiv.

- Organum vocesque suas perfecte dinoscere. Efforcez-vous de connaître l'organum et les notes qui le composent.
- Quarum labor cum sit gravis, honos est dulcissimus. Si le travail est rude, l'honneur est doux à recueillir.
18. « Ut proprietates sonorum distinctetur clarius, 18. Pour que la propriété des sons soit plus clairement distinguée, « Quasdam lineas signamus variis coloribus, Nous marquons certaines lignes de différentes couleurs, « Ut quo loco quis sit tonus, mox discernat oculus. Afin que l'œil discerne tout de suite la place de chaque ton. « Ordine tertiæ vocis splendens crocus radiat ; Qu'un jaune éclatant fasse luire ut ; « Sexta F ejus rubea collescat. » Que FA brille par sa couleur rouge.
19. Et sic prima dat octavæ organum per mediam ; 19. Ainsi la première donne un organum à l'octave par la note du milieu ; « Et secunda dat secundam, tertiæque tertiam, La seconde donne une seconde, la troisième une troisième, « Quarta quartam, quinta quintam, quæque suam alteram. La quatrième une quatrième, la cinquième une cinquième, enfin chacune son octave.
- « Graviorum acutum signat per eandem litteram. Les sons aigus se marquent par les mêmes lettres que les sons graves. « Vocis primæ ad octavam teneat hanc concordiam ; De la première à l'octave suivez cet arrangement ; « Namque aliæ septenæ quæ sequuntur postea, Car les sept autres sons, qui viennent après, « Non sunt aliæ, sed una replicantur regula. Ne sont pas autres, mais le redoublement des premiers ; « Quia vocum ut dierum æque fit hebdomada. » Il y a une semaine de sons comme une semaine de jours.
20. Tunc ponuntur organales : 20. Sont données comme organales la quinte et la quarte, quarta, vero et quinta, Excepté le *si* ♯, qui paraît différer des autres, Excepta secunda nona quæ videtur altera, Et au-dessous duquel manque une note organale, à moins que le *si* ♯ ne soit changé en *si* ♭. Sub qua deest una tantum, nisi mutetur prima. Car il en est qui ajoutent cette seconde note ; « Nam sunt quidam qui adjungunt nonam alteram ; »

« Sed Gregorio patri non placet hæc lascivia ;	Mais notre père saint Grégoire n'aime pas cette licence ;
« Et moderni sapientes hanc neque commemorant,	Les modernes savants ne l'admettent pas non plus.
« Quamvis ergo apud quosdam ipsa fiat vocula,	Si donc il en est qui emploient cette note,
« Apud multos tamen jure dicitur superflua.	D'autres avec raison la disent superflue.
« Altera vero secunda semper est authentica. »	Quant au si ♯, il est toujours authentique.
Organalis erit sua tantum quinta, non sexta ;	Sa note organale sera seulement mi et non fa ;
Sed cum erit altera, tum sextum sonat organum.	Mais si vous prenez le si ♭, l'organum prendra fa.
Quapropter nullum illorum videtur superfluum.	Alors ni l'un ni l'autre ne sont superflus ¹ .
21. O deridenda inertium cantorum scurrilitas !	21. O ridicule bouffonnerie de chantres ineptes,
Cum de symphoniarum discretione nil sentias,	Qui n'apportent aucun discernement dans les symphonies,
Organum et consonantias insimul destruas !	Qui bouleversent à la fois l'organum et les consonances !
Conjungis quod deest, ut castrimargiæ servias ² .	Dans votre avidité vous unissez ce qui s'y refuse.
Quapropter obnixè flagito tuam bonitatem,	J'implore donc instamment votre courage,
Ut a tuo corde repellas omnem dubietatem.	Afin que vous chassiez de votre esprit toute hésitation.
Plane tibi ostendam voces et veritatem.	Je vous montrerai pleinement les consonances et leur vérité.
Nam nihil prodest scientia sine Dei clementia ;	Car la science ne sert pas sans le secours de Dieu ;
Illæ quæ sunt errantia, videntur titubantia ;	Tout ce qui erre ne fait que chanceler ;

(1) Cette règle importante vient à l'appui de ce que nous avons dit plus haut, p. 21, sur la manière de traduire les exemples de diaphonie de Huchald ; si et si étaient ♯ ou ♭, suivant qu'ils

avaient pour accompagnement harmonique mi ou mi, fa ou fa.

(2) Cf. ODON, *de Musica* ; GERB., *Script.*, t. I, p. 263.

Sunt sine amicitia, unde nihil va-
lencia.

22. Quotiescunque sursum copu-
lare desideras,
Quolibet modo dulciter voces veras
ascendas;

Si autem hæc elevatio cantui fue-
rit,

Non habilis depositio organo dee-
rit.

23. Est quædam consonantia de
qua parum reliquimus :
De A ad C, de D ad F, hoc est semidi-
tonus.

Causa cujus depravatur organum su-
perius;

Namque saliendo vadit ut ornetur
melius.

Stricte sonat inter mixta ascendendo
organum;

Quapropter non tenet legem, nisi sit
in circulum.

24. De prædictis rebus nostris os-
tendamus gratiam.

Vocem tertiam et quartam, quintam,
sextam et septimam.

Primum vero per octavam, secundum
per alteram,

Unaquæque aliarum datque suam
aliam.

Si cantus tenebit D, organum erit
in a.

Si ascendat ad F, ibi fiat copula.

Où l'amitié n'est pas, la force manque
aussi.

22. Chaque fois que vous voulez
faire un repos en montant,
Il faut d'une manière quelconque élever
avec douceur les notes du chant;

Si vous donnez au chant cette éléva-
tion,

Une descente habile ne manquera pas
à l'organum.

23. Il y a un intervalle dont il
nous reste à parler :
C'est celui de LA à UT et de RÉ à FA,
composé d'un ton et demi.

Il est cause que l'organum supérieur
ne suit pas sa marche habituelle;

Car il procède en sautant pour pro-
duire un meilleur effet.

Il sonne durement en montant par les
sons mixtes¹;

Aussi n'observe-t-il la règle que dans
le cercle.

24. De ce qui précède montrons
l'application.

Prenons UT, RÉ, MI, FA, SOL, *la*, *si*,

L'octave de LA, celle de SI,

Et chacune des autres donne son oc-
tave.

Si le chant commence par RÉ, l'orga-
num fera *la*;

Si le chant monte à FA, il y aura con-
jonction.

(1) Ces sons mixtes sont *si* et *mi*. L'auteur les appelle ainsi parce que, contrairement aux autres sons de la gamme, *si* et *mi* ne peuvent servir de notes organales qu'à une seule autre note,

savoir, *si* ♯ à la quinte inférieure ou à la quarte supérieure, c'est-à-dire *mi*; et *si* ♭ à la quarte inférieure ou à la quinte supérieure, c'est-à-dire *fa*.

Postea sonando C descendendo primam *a* (*l. A*),
 G vero sequendo C, *a* conjungit sic una.
 Cantus confestim ascendens, in D fiat copula.
 C et E erunt spectantes quasi dulcis fistula;
 Et D quarta reddat sonum dulci amicitia,
 Quia prope debent esse illa quæ dant oscula.

Puis, le chant faisant *ut* pour descendre à *la*,
 L'organum accompagnera *ut* par *sol* et montera à *la*.
 Le chant remontant, la conjonction a lieu sur *ré*.
Ut et *mi* se tiendront à côté, sonnante comme une douce flûte;
 Et *ré* rendra un son de douce amitié,
 Car ce qui s'embrasse doit être voisin.

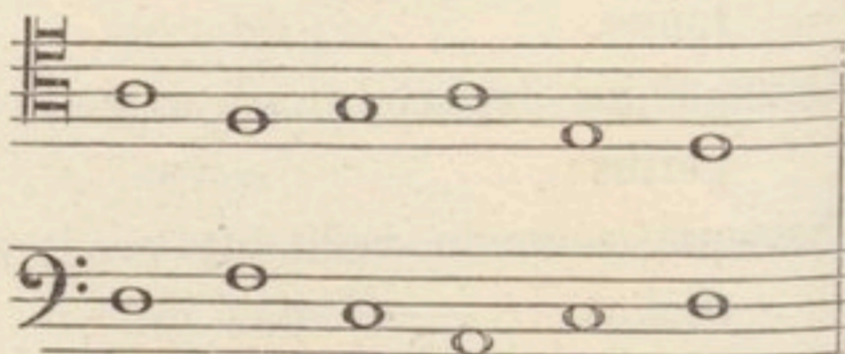
EX. IX.

a F G *a* E D

D F C A C D
 Hoc est exemplum.

25. Nam si cantus sonat sextam gradatim ad tertiam,
 Organum quasi per gradus ascendit ad decimam;
 Quia si cantus descendit, sursum confert copulam.
 Saltu vero de *a* ad *c* non tenendo regulam.
 Iterum cantus ascendit quartam vocem et sextam,
 Organum G præoccupat, sextæ confert copulam.
 Quæ est sequens solum unam organalis rotundam.
 Tunc cantus sedet in D, organum sonat in *a*.
 F et *b* erunt spectantes, rotundam non alteram.

EX. IX.



Hoc est ex - - - - em - plum

25. Si le chant commence par *fa* et descend graduellement à *ut*,
 L'organum montera aussi par degrés à *ut*;
 Parce que, quand le chant descend, il demande une conjonction en haut.
 Mais l'organum fera un saut de *la* à *ut*, sans observer la gradation.
 Le chant montant ensuite à *ré* et *fa*,
 L'organum prend *sol* avant de faire conjonction avec *fa*.
 Le *fa* suivant n'a pour accompagnement organal que *si* \flat .
 Alors le chant se repose sur *ré* et l'organum fait entendre *la*.
fa et *si* \flat se tiendront à côté, *si* \flat bien entendu et non *si* \natural .

Competenter ambæ duæ junguntur
cum septima.

EX. X.

F G a c G F a b G

F E D C D F D F G

Dictæ re - i ex-em-plum.

26. Et si cantus quartam tenet, or-
ganum undecimam,
Ascenditque ad F cantus, postea ad
octavam,
Organum tunc deponendo vertitur ad
copulam.
Tunc versatur cantus in F, prima
nona organum.
Cantus vero in D quartam, organum
in septimam.
Tunc cantus venit in quintam, orga-
num in octavam a.
Cantus vero transit G, organum ad
tertium.
Ad octavam statim tendit expectando
ad sextum.
Organum sonando D ad F reddit oscu-
lum.
Cantus sonans quintum, sextum, quar-
tumque per ultimum;
Unde sonat octava, decima per orga-
num;
Rursum in d copulantur, quia est un-
decimum.

EX. XI.

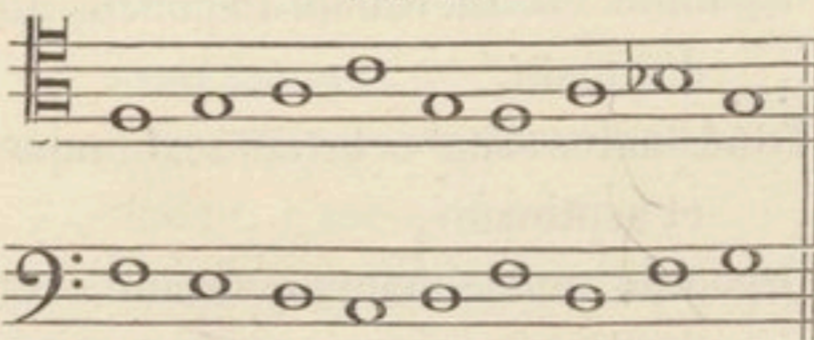
d c a b G a C D F a c d

D F a F D E G a F E F D

Ex -- em -- plum rei dic - tæ.

Les deux voix se réuniront convena-
blement sur SOL.

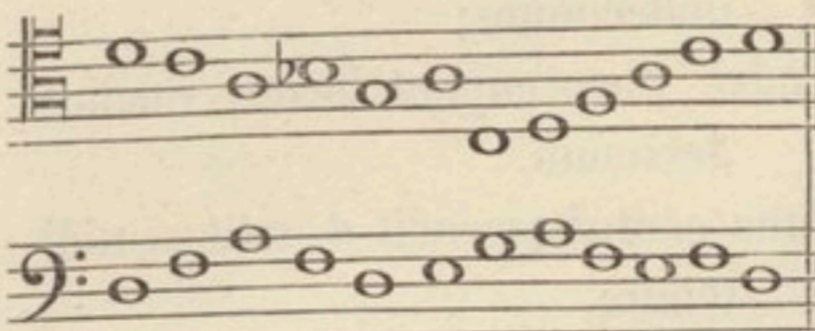
EX. X.



Die - tæ rei ex - - em - - plum

26. Si le chant commence par RÉ
et l'organum par ré,
Le chant montant ensuite à FA, puis
à la,
L'organum descendra pour se joindre
à lui.
Alors le chant tombe sur FA et l'orga-
num prend si b;
Puis le chant allant sur RÉ, l'organum
va à SOL;
De là le chant va sur MI et l'organum
sur la.
Le chant passe ensuite à SOL, et l'orga-
num descend à UT.
Le chant fait aussitôt la avant de tom-
ber sur FA;
L'organum prend RÉ pour aller em-
brasser FA.
Puis le chant sonnait MI, FA, RÉ,
L'organum sonnera la, ut,
Et fera conjonction sur ré.

EX. XI.



Ex -- em -- plum rei dic - tæ

27. Iterum cantus in primam (*l.*
quintam) præoccupans septimam,
Organum est in eadem deponens ad
decimam.

Tunc cantus sonat octavam sextamque
et septimam,

Organum undecimam, octavam *a* et
septimam.

Sic sunt ambæ in eodem duplicando
vocalam.

Rursus cantus sextam sonat septi-
mamque et quintam,

Organum ens in decima resonat unde-
cimam,

Super illam alteram copulantiem ad
quintam.

Cum cantus ascendit *G*, organum erit
in *C*;

Copula tunc fit in *a* quæ videtur al-
tera.

EX. XII.

e c d a G c d e c a

E G a F G F G E G a

Ex-em-plum dictæ rei.

28. Iterum cantus in *F* organum
superius,

In eadem tenet locum; quod videtur
melius.

Cantus vero ens octavam, organum
undecimum;

Ambæ præoccupant locum videlicet
decimum.

Tunc cantus ascendit *d*, salit semidi-
tonum,

27. Si le chant reprend ensuite *MI*
avant de faire *SOL*,

L'organum commence à l'octave supé-
rieure et descend sur *ut*.

Alors le chant faisant entendre *la*, *FA*,
SOL,

L'organum répond par *ré*, *la*, *SOL*.

Les deux voix retombent ainsi sur la
même note en la redoublant.

Le chant fait entendre de nouveau *FA*,
SOL, *MI*,

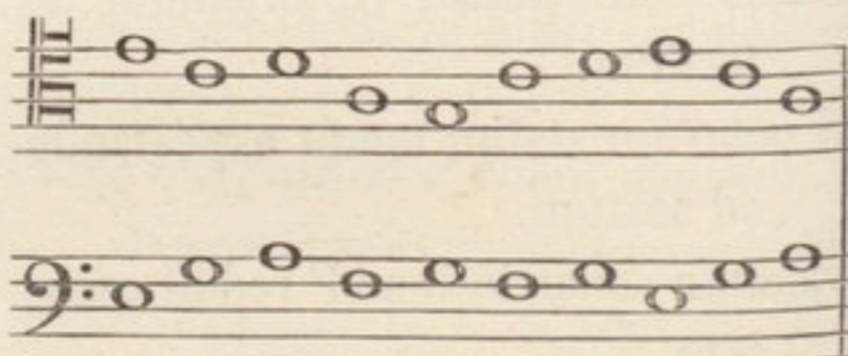
Et l'organum occupant *ut* monte
à *ré*,

Pour faire ensuite une conjonction
sur *MI*.

Et comme le chant monte à *sol*, l'or-
ganum fera *ut*;

Alors le repos s'effectuera sur *la*.

EX. XII.



Ex-em - plum dic - - tæ rei

28. Si le chant commence par *FA*,
l'organum

Fera l'unisson; ce qui paraît meil-
leur.

Le chant faisant ensuite *la*, l'organum
prend *ré*;

Les deux voix se préparent ainsi à oc-
cuper la même note, *ut*.

Alors le chant montant à *ré*, puis fran-
chissant un ton et demi,

a littera sonando G, sextæ reddit organum.

Tunc cantus venit in *d*, in *a* sonat organum;

Copulantur in *c* ambæ, scilicet per medium.

L'organum passe par SOL pour faire entendre *fa*.

Ensuite le chant revenant à *ré*, l'organum fait *la*;

Tous deux se reposent sur la note du milieu, c'est-à-dire *ut*.

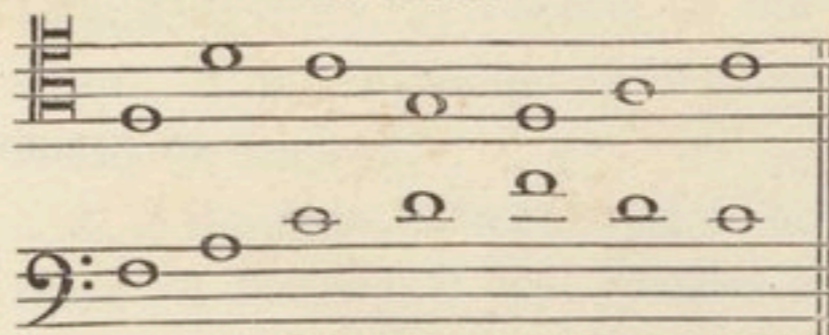
EX. XIII.

F d c G F a c

F a c d f d c

Dictæ rei exemplum.

EX. XIII.



Dic - tæ re - - i ex - - em - plum

29. Organum acquirit totum sursum et inferius.

Currit valde delectando, ut miles fortissimus.

Frangit voces velut princeps, senior et dominus.

Qua de causa applicandō sonat multum dulcius.

Cantus manet ut subjectus, præcedenti gratia;

Quia quod præcedit tantum minus quam sequentia,

Ut Boetius prædixit sic in dialectica.

Ergo organum excedit majori potentia.

29. L'organum s'attribue tous les sons graves et aigus.

Il les parcourt d'un air joyeux comme un valeureux combattant.

Ainsi qu'un puissant souverain, il subjugué les voix en maître.

C'est pourquoi son emploi leur donne plus de suavité.

Le chant demeure comme sujet, parce qu'il le précède;

Car ce qui marche avant est moins digne que ce qui suit,

Ainsi que Boèce l'a enseigné dans sa dialectique.

Donc l'organum le surpasse en puissance.